

Charte d'Engagement - Réseau Expert

En tant que prestataire affilié au Réseau Expert, je m'engage à :

1. Fournir des prestations de qualité, respectueuses des normes de sécurité et de propreté.
2. Respecter les horaires, les délais et les engagements convenus avec les clients.
3. Maintenir une attitude professionnelle, respectueuse et bienveillante.
4. Fournir des devis clairs et sans surcoût injustifié.
5. Tenir informé Réseau Expert de toute difficulté ou litige sur une intervention.
6. Ne pas récupérer directement les coordonnées des clients pour les démarcher sans passer par la plateforme.

Je reconnais que le non-respect de ces engagements peut entraîner une exclusion du Réseau Expert.

Nom du prestataire :

Signature :

Date :